

Pour des bâtiments plus durables grâce à une ambitieuse politique de rénovation

Déclaration du groupe Agriculture

Aujourd'hui, il est indispensable de réinventer notre utilisation de l'énergie. L'augmentation des prix, l'impact environnemental, la raréfaction des ressources et les accords internationaux imposent de repenser notre rapport à l'énergie pour engager l'ensemble de la société, acteurs économiques comme particuliers dans le défi de la transition.

Le secteur du bâtiment s'est investi, depuis plusieurs années, dans une stratégie de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre. Il faut toutefois accélérer l'effort, comme le préconise l'avis.

Le secteur agricole est pleinement concerné et impliqué dans cette stratégie : les exploitations modernisent les bâtiments et effectuent des travaux d'isolation et de production d'énergie. Dans toutes les régions et pour toutes les productions, un mouvement général est en marche pour réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre.

D'une manière générale, le groupe de l'agriculture souscrit aux préconisations de l'avis.

Nous approuvons en particulier la préconisation n° 9 visant à renforcer la communication et l'information de tous les acteurs sur les actions à mener sur la rénovation des bâtiments. Pour convaincre, cette communication doit pouvoir exposer, chiffres à l'appui, les gains économiques et environnementaux des investissements réalisés mais aussi garantir la pérennité des dispositifs réglementaires et d'accompagnement, comme le prévoit la préconisation n° 2 qui rappelle la nécessité de donner une visibilité de long terme à tous les acteurs.

Nous sommes aussi particulièrement attachés à la préconisation n° 5 relative à l'intensification de l'usage des matériaux biosourcés. Nous avons particulièrement insisté, lors de nos travaux, sur l'importance de renforcer les filières françaises, tant pour le bois que pour le chanvre, afin de les rendre plus compétitives dans le secteur de la rénovation.

La préconisation n° 10 a fait l'objet d'intenses et longs débats en commission. Ces débats étaient nécessaires ; ils ont permis d'approfondir sérieusement la question de l'obligation de rénovation et de mesurer tous les aspects de sa mise en œuvre. Nous sommes parvenus à un compromis dont nous nous félicitons.

Nous regrettons toutefois n'avoir pas pu pousser une réflexion plus concrète sur le financement de la rénovation. Dans cette affaire, l'argent sera le nerf de la guerre. La facture de la rénovation globale des 5 millions de logements concernés pourrait s'élever à 300 milliards d'euros. Or, la majorité de nos concitoyens ne pourra pas financer ces travaux et il serait illusoire de compter sur la seule subvention publique.

Il faudra donc dépasser les frilosités, être innovant, trouver des solutions financières, fiscales et patrimoniales nouvelles et faire feu de tout bois. La politique de financement est sans doute la priorité de cette stratégie de rénovation.

Le groupe a voté pour.